

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 ; ; six mois - 14 ; ;
 ; ; un an 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abrevoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 17 Novembre 1867

BULLETIN.

Une courte séance a eu lieu hier au Corps législatif pour la fixation de l'ordre du jour. Le projet de loi sur l'armée viendra en discussion jeudi. M. Picard a déposé trois demandes d'interpellation ainsi conçues :

1^o Nous demandons à interpellier le gouvernement sur la publication des dépêches distribuées au parlement italien et omises dans les communications faites à la Chambre.

2^o Nous demandons à interpellier le gouvernement sur l'interdiction par suite de laquelle les journaux italiens et allemands sont arrêtés à la frontière de France.

3^o Nous demandons à interpellier le gouvernement sur les éléments des comptes des 530 millions que M. le préfet de la Seine, dans son dernier mémoire, reconnaît être dus en dehors des prévisions que la loi avait déterminées.

La situation du ministère italien devient chaque jour plus difficile. Cédant aux influences de la gauche, il aurait consenti au rappel de M. Nigra. Ce dernier serait remplacé cependant par un homme appartenant à ce que l'on appelle au-delà des monts le parti modéré, par M. Visconti-Venosta.

M. Menabrea aurait, dit-on, demandé des explications à Paris sur la déclaration faite par M. Rouher au Corps législatif, le 5 décembre. M. Menabrea déclinerait de faire connaître maintenant les points principaux qui, suivant lui, auraient pu amener une solution pacifique et satisfaisante de la question de Rome, avant d'avoir reçu de Paris des éclaircissements sur les intentions définitives du gouvernement français.

On croit que M. Menabrea et ses amis devront se retirer après la clôture des discussions sur la question romaine, pour faire place au parti Cialdini Crispi.

Des fêtes populaires ont eu lieu sur divers points du territoire pontifical pour célébrer l'expulsion des bandes garibaldiniennes.

On trouvera plus loin des détails sur la catastrophe de Clerkenwell. Des démonstrations annoncées par les féniens pour dimanche n'ont pas eu lieu. La journée s'est passée tranquillement. Des précautions extraordinaires avaient été prises dans tous les grands centres de population.

A partir de janvier, les ministres prussiens accrédités près les cours étrangères recevront de nouvelles lettres de créance comme ministres de la Confédération du Nord.

Le prince de Hohenlohe a prononcé à la Chambre des députés de Munich les paroles suivantes, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir la signification : « L'état févreux de transition dans lequel l'Europe se trouve actuellement rend « inminente une grande crise, et demande « un accroissement de puissance militaire, « qui mette la Bavière en mesure de commander le respect et de s'assurer une « position convenable au milieu des Etats « européens... en imitant le système « prussien, la Bavière aura une bonne « armée et pourra, de concert avec ses « alliés, repousser toute puissance qui « voudrait menacer ses droits. »

S'il fallait en croire un journal de

Paris, le gouvernement français aurait entre les mains les preuves d'une entente qui viendrait d'être établie entre la Prusse et l'Italie, et aurait abouti à la conclusion d'une alliance offensive et défensive. J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix

Paris, 15 décembre.

« Savez-vous pourquoi, disait hier quelqu'un, toutes les puissances de l'Europe sont en ce moment en paix ? — Non. — Eh bien, la seule et simple raison, c'est qu'elles préparent toutes un assortiment complet de fusils à sifflette, de fusils chassepot, de fusils à percussion, etc. Quand les assortiments seront complets ou à peu près, la guerre éclatera. »

C'est exagérer les choses que d'attribuer des intentions belliqueuses à toutes les puissances de l'Europe, mais il est vrai que ces paroles pourraient s'appliquer à plusieurs. Nous n'entendons en effet parler que d'armements, de fabrication d'engins de destructions, d'organisation d'armées. Des convois de fusils à aiguille sont envoyés par la Prusse en Italie; la Russie a résolu de donner des armes perfectionnées à tous ses soldats; la confédération du Sud, que rien ne menace, vient dans les conférences de Munich de prendre des résolutions que semble avoir dictées M. de Bismark; et chez nous, le gouvernement laisse sans mettre le moindre obstacle, la majorité du Corps législatif donner la priorité à la loi militaire sur les autres lois d'intérêt général qui devront attendre.

Puis, on parle toujours d'actives négociations entre différents cabinets, malheureusement destinées à rester secrètes ou tout au moins fort obscures. Il est probable, en effet, que nous ne connaissons pas les incidents de la mission que lord Clarendon est allé remplir à Florence; de même, la chancellerie prussienne ne nous révèlera pas tous les efforts tentés par l'Italie pour se procurer en Allemagne un point d'appui contre la France. Ce sont là mystères pour le vulgaire.

Mais ce qui en revanche est trop évident, c'est que les incertitudes du public empêchent la confiance et augmentent les accumulations improductives de capitaux.

La note que publiait hier matin le *Moniteur* me paraît avoir eu pour but d'engager certains journaux à adoucir le ton de leur polémique à propos des débats législatifs. Malheureusement, il restera toujours difficile de préciser jusqu'à quel point est permise l'appréciation des discours prononcés dans les Chambres; car il y a de gens qui, les appréciant, ne manquent pas de les interpréter à leur façon, ce qui peut en modifier le sens, et tombe ainsi dans le compte-rendu infidèle. Evidemment, la loi n'interdit pas l'appréciation des discours; c'est à la bonne foi de l'écrivain de peser ce qu'il doit dire, de savoir ne pas aller trop loin. D'ailleurs avec de l'esprit ne peut-on pas tout dire sans blesser même ses juges? La *Patrie* qui ne craint pas d'induire le public en erreur et d'abuser l'opinion, nous a dit que dans la dernière réunion du Conseil privé et du Conseil des ministres on s'était occupé du projet de loi sur la presse.

De son côté, l'*Etendard*, qui dispute à la *Patrie* la palme des bonnes informations, nous annonce ce soir que dans quelques jours les ambassadeurs d'Angleterre, de Russie, de Prusse et d'Autriche se réuniront, en *Conférence restreinte* chez M. de Moustier pour établir les bases d'une future conférence générale. Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai toujours dit : après les déclarations du 5 décembre, une réunion de la conférence nous semble absolument impossible.

Le maréchal Niel a déclaré dans le sénat que les musiques des régiments d'infanterie ne seraient pas supprimées.

Trois personnes citées devant le tribunal correctionnel pour cris séditieux (affaire de l'Hotel de ville), avaient déclaré vouloir récuser le président Delesvaux parce que celui-ci avait approuvé nettement un agent qui avait traité les pré-

venus de braillards. La 6^e chambre présidée hier par M. Lancelin, a repoussé leur demande, le terme de *braillards* ne pouvant être considéré comme une injure.

Aujourd'hui doivent être inaugurés dans la salle de concert de M. Adolphe Sax des cours libres d'instruction secondaire pour les dames et les jeunes filles.

La société des gens de lettres s'est réunie cette après-midi, pour aviser à modifier ses statuts.

On lit ce matin dans la *Gazette des Etrangers*, sous la rubrique : *la cour et la ville* : « Mardi prochain la première des soirées dansantes de Mlle Irma Carabin, sans lesquelles l'hiver parisien ne se reconnaîtrait plus lui-même. » M. Henri de Pène, qui est un homme aimable et un homme d'esprit, n'annoncerait pas avec une autre formule un bal chez Mme de Metternich. CH. CAROT.

Paris, 16 décembre.

On dit que c'est sur la proposition de la Prusse qu'une réunion des ambassadeurs d'Angleterre, de Russie, de Prusse et d'Autriche devait avoir lieu cette semaine chez M. de Moustier. Le *Bulletin international*, qui prend des allures d'oracle et qui en prend l'obscurité de langage, dit aujourd'hui :

« Il est de fait qu'une conférence quelconque est devenue impossible depuis qu'on a constaté que la Prusse la provoque avec tant d'insistance. » Quel est le mot de l'énigme? Il est peut-être bien facile à trouver. D'un autre côté, on assure que l'Angleterre a formulé officiellement son refus de se faire représenter à la conférence. On se demande si, malgré cela, la réunion annoncée aura lieu cette semaine chez M. de Moustier.

Voici une note communiquée que vous retrouverez dans plusieurs journaux : « Un journal américain annonce que l'envoyé de l'Empereur Napoléon près de Juarez est arrivé à Mexico. Il est absolument faux que l'Empereur ait envoyé personne auprès de Juarez. » Cette note a pour but évident de démentir le bruit qui a couru aujourd'hui d'après lequel le gouvernement français aurait fait demander à Juarez quelles sont ses intentions au sujet de la dette mexicaine. Il ne nous semble pas vraisemblable qu'une telle démarche ait été faite, car on peut être convaincu que la réponse de Juarez serait que le Mexique ne doit rien à la France. D'ailleurs, le gouvernement ne peut engager de négociations avec Juarez que M. Rouher a traité d'assassin.

Le *Corsaire* a trouvé un imprimeur. L'ancien M. Schiller, avait refusé de l'imprimer à cause d'un article qu'il trouvait dangereux. A ce sujet, on se répète que les journaux sont soumis à la censure préalable de l'imprimeur; c'est évident. Mais puisque l'imprimeur est solidaire des délits, commis par l'écrivain, et peut être condamné comme lui à l'amende et à la prison, il est tout naturel qu'il ait le droit de ne pas s'exposer au danger.

Les dispositions de la Bourse étaient assez mauvaises aujourd'hui; il y a eu une baisse relativement considérable motivée par des bruits qu'il est au moins inutile de reproduire.

La Cour viendra s'installer aux Tuileries avant les fêtes de Noël.

Hier a eu lieu au cirque des Champs Elysées une réunion de porteurs d'obligations Mexicaines. M. de la Guéronnière a prononcé un discours que la *France* publie ce soir; puis, il a été nommé président du comité chargé de défendre les droits des porteurs d'obligations.

On ne sait pas trop comment finira le triste incident provoqué au Corps législatif par M. de Kerveguen. Les arbitres se trouvent, dit-on, dans un grand embarras, car il est impossible qu'une décision n'intervienne pas contre un des deux partis en présence, et il paraît que le tribunal d'honneur se trouve dans l'impossibilité de démontrer mathématiquement l'innocence de l'un ou la culpabilité de l'autre.

M. Hyrvoix, selon les uns, aurait refusé la recette générale du Jura; selon les autres, il aurait accepté; voici une nouvelle version que donne la *Sentinelle du Jura* : « Le bruit suivant circule dans notre ville : M. Hyrvoix n'aurait pas ro-

fusé les fonctions de trésorier payeur général; mais il se proposerait de ne pas résider à Lons-le-Saulnier où il serait représenté par un fondé de pouvoirs. » Nous ne croyons pas que ces fonctions soient de celles que l'on peut se dispenser d'exercer soi-même.

Le Théâtre-Français annonce pour jeudi la 1^{re} représentation de la comédie de M. Loya : *la Femme d'affaires*, réduite en 4 actes.

Un calembourg par à peu près, a proposé M. Dautresme-Cardillac :

« Vous aimez cette musique, dit un rédacteur du *Diogène*; soit, mais vous trouverez bon que d'autre-aiment mieux celle de Gounod. » CH. CAROT.

Attentat des Féniens sur la maison de détention de Clerkenwell.

Nous empruntons à l'*International* les détails suivants :

Vendredi, un peu avant la tombée de la nuit, un acte diabolique qui dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir a été commis au cœur même de la métropole, dans l'un des districts les plus peuplés de Londres, celui de Clerkenwell.

Qui se serait douté, il y a vingt-quatre heures que des hommes seraient assez insouciés, seraient assez dépourvus de tout sentiment humain pour faire sauter une prison royale afin de délivrer un de leurs compagnons? Et pourtant, c'est ce qui a eu lieu hier; c'est ce que nous déplorons aujourd'hui.

Vendredi dernier, tout Londres retentissait du cri : Au feu! C'était le théâtre de Sa Majesté qui était la proie des flammes; et lorsque le souvenir de cette épouvantable catastrophe était encore vivant dans l'esprit, voilà qu'une nouvelle encore plus effroyable se répand dans la capitale avec la rapidité de la foudre.

Il y a quelque temps, la police réussit à arrêter un homme, que l'on accusait d'être le fameux conspirateur Richard Burke, l'un des chefs les plus influents du mouvement féniériste. Interrogé déjà plusieurs fois par le magistrat de la cour de Bow-street, Burke était provisoirement incarcéré dans la maison de détention de Clerkenwell, prison qui fut construite en 1844.

La maison de détention, placée au milieu de ruelles et d'allées, est entourée d'un mur de quarante à quarante-cinq pieds de hauteur; sur son côté nord se trouve Corporation-lane, à l'est Woodbridge-street, et à l'ouest Rosoman-street.

Dans ces trois rues vient déboucher un nombre considérable d'allées, et de cul-de-sacs, où grouille toute la journée une population composée d'enfants de tous les âges, qui, souvent, passent la nuit sur le pavé gluant de la rue.

La largeur de ces rues est minime, et à peine deux voitures peuvent-elles y passer de front. Des trois rues que nous venons de nommer, Rosoman-street est la plus large; des deux côtés s'élèvent des maisons particulières, principalement occupées par des bijoutiers et des lapidaires; dans Woodbridge-street, au contraire, se trouvent des public houses, et des maisons où l'on peut aller passer la nuit; dans Corporation-lane, c'est à peine si l'on compte quelques douzaines d'habitations, où végètent des familles pauvres.

C'est dans cette allée qu'hier, vers quatre heures, on vit trois hommes et une femme se diriger, poussant devant eux une voiture à bras sur laquelle se trouvait un baril. Arrivés au milieu de Corporation-lane, ces personnes s'arrêtèrent, prirent le baril, le déposèrent près du mur de la prison, allumèrent la meche et s'enfuirent dans la direction de St-James's-place.

Madame Termock, femme du gardien de la prison, qui demeure dans l'allée, vit tout ce qui venait de se passer par l'une de ses fenêtres.

Quant aux trois personnes, il paraît qu'elles ont été presque immédiatement arrêtées par des policiers qui se trouvaient non loin de là, et qui, probablement, avaient reçu des instructions pour surveiller les abords de la prison.

Le baril de poudre était toujours près du mur.

A ce moment, une vieille femme du nom Joyce Anne Woodford, qui demeure au n° 19, Peartree-court, suivait le mur de la prison, se rendant chez un *pawnbroker*, afin d'engager quelques effets qui lui restaient pour donner du pain à ses enfants. Elle aperçut le baril de poudre, vit un homme de stature moyenne, revêtu d'un habit noir et de pantalons clairs, traverser l'allée, arriver près du baril et introduire dans l'ouverture un morceau de papier blanc. Il resta quelques instants à la même place.

La vieille femme vit alors plusieurs personnes qui causaient avec un policemen au coin de Woodbridge-street et lui montraient cet homme. L'agent de police courut aussitôt à l'endroit qu'on lui indiquait, mais il arriva trop tard; l'inconnu avait déjà allumé la meche, prenait le large, allait rejoindre une voiture qui l'attendait dans Rosoman-street et, cinglant ses chevaux, disparaissait dans l'obscurité.

Le policemen n'eut que le temps de dire aux femmes qui stationnaient en cet endroit : — Fuyez, le baril va sauter!

A peine avait-il prononcé ces paroles, qu'une épouvantable explosion se fit entendre et que Mrs Woodford et l'agent de police étaient renversés.

La pauvre femme a reçu au front une blessure assez grave ainsi que le policemen, et lorsqu'ils se relevèrent un horrible spectacle se présenta à leurs yeux.

Une brèche de trente mètres environ avait été faite au mur de la prison, qui mesure lui-même deux mètres de largeur; dix maisons qui se trouvent de l'autre côté de la rue n'étaient plus qu'un monceau de ruines; quant aux autres habitations, elles ont été plus ou moins endommagées par la force de l'explosion qui a été ressentie à plusieurs milles de distance. Toutes les fenêtres ont été brisées; les escaliers se sont effondrés; l'ameublement des maisons a été lancé dans toutes les directions; en un mot l'aspect que présente aujourd'hui Corporation-lane ressemble plutôt à une partie de ville qui aurait été bombardée par l'ennemi qu'à une rue paisible de Londres.

Les résultats de cette explosion sont des plus tristes, quoique l'on ignore jusqu'à présent le chiffre exact des morts et des blessés. Toutefois, on nous assure que soixante personnes ont reçu des blessures assez graves, que trois ont péri, et que probablement un plus grand nombre ont été ensevelis sous les ruines.

Quel était donc le but de ceux qui ont perpétré ce crime abominable? La réponse est facile à trouver.

Depuis son incarcération le « colonel » Burke avait la permission de se promener dans la cour tous les jours, vers quatre heures; ses complices voulaient, au moyen de cette explosion, faire tomber le pan de mur et rendre le prisonnier à la liberté.

Mais sir Richard Mayne, le chef de la police de Londres, avait reçu des avis lui faisant soupçonner le projet de ces meurtriers, et il avait communiqué de suite avec le gouverneur de la maison de détention de Clerkenwell, lui enjoignant de ne pas laisser sortir hier son prisonnier. Non-seulement, la tentative des amis de Richard Burke n'a pas été couronnée de succès mais, de plus, ils viennent de se souiller du sang des victimes de leur infernal projet.

Aussitôt après l'explosion, près de cinq à six cents policemen sont arrivés sur les lieux du sinistre et ont été placés autour de la prison, afin d'empêcher les curieux d'approcher de trop près. Ils étaient placés sous le commandement du capitaine Labalmondière, de l'inspecteur Gernon et M. de Thompson.

A minuit, le corps des sapeurs-pompiers, à la tête desquels se trouvait le capitaine Shaw, était occupé à chercher dans les ruines les cadavres de deux enfants et d'une vieille femme qui ont été, croit-on, ensevelis sous les débris; mais jusqu'à une heure assez avancée, on n'avait encore rien découvert.

Les trois personnes qui ont été arrêtées ont été provisoirement placées dans des cellules de la maison de détention. Les deux hommes paraissent être des ouvriers; depuis leur emprisonnement, ils n'ont pas ouvert la bouche et ont refusé de répondre à toutes les questions qu'on leur a adressées. Quant à la femme, elle peut avoir de trente à trente-cinq ans. Vers